

L'INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE SUR VOS TERRES

L'INVENTAIRE ÉCOLOGIQUE

Entre 1986 et 2000, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts a mené un important programme d'inventaire écologique dans les forêts du Québec méridional. Au total, 28 425 **points d'observation écologique** ont été établis sur un territoire couvrant une superficie de 760 000 km², dont un ou plusieurs sont situés sur vos terres. Ces données ont permis d'acquérir des connaissances sur les écosystèmes forestiers de la forêt publique et privée du Québec et d'établir les liens entre la végétation et les milieux où elle croît. Elles ont servi également à l'élaboration d'un système de classification écologique.

QU'EST-CE QU'UN POINT D'OBSERVATION ÉCOLOGIQUE?

Le point d'observation écologique est l'unité de base pour effectuer la collecte de données écologiques sur le territoire. C'est une placette-échantillon de 11,28 m de rayon (400 m²) réalisée en vue de mesurer les variables du milieu physique et de la végétation. Le recouvrement de l'ensemble des espèces d'arbres et des espèces de sous-bois y est noté.

Dans les prochaines années, le Ministère revisitera une certaine proportion de ces points d'observation écologique afin de mesurer les changements survenus dans les forêts du Québec depuis la première mesure. Le rééchantillonnage de ceux-ci permettra d'acquérir des connaissances sur les effets des changements climatiques et des perturbations sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes forestiers.

L'inventaire écologique s'effectue sur les territoires public et privé afin d'avoir une image globale de la forêt québécoise. La collaboration des propriétaires pour permettre l'accès au personnel mandaté par le Ministère dans leur boisé est donc essentielle.

QUE FAIT-ON SUR VOTRE TERRAIN?

Deux techniciens forestiers qualifiés et respectueux de l'environnement iront visiter une partie de votre boisé, à pied, et les travaux ne dureront qu'une journée. Ces spécialistes, mandatés par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts, effectuent l'ensemble des mesures prescrites à l'intérieur d'un point d'observation écologique. Ils y mesurent des données relatives au type de couvert forestier (composition, structure), à la végétation de sous-bois, aux caractéristiques du sol (p. ex. dépôt de surface et drainage) et à l'âge du peuplement. Toutes ces mesures sont prises selon les normes techniques d'inventaire.



Des traits sont apposés à la peinture sur certains arbres pour identifier le pourtour de la placette-échantillon et ainsi faciliter la prise de mesures et les observations. Ils sont les plus discrets possibles et disparaîtront avec le temps. Du ruban biodégradable est utilisé pour marquer certains arbres.

Un petit échantillon (15 x 15 cm) de l'humus forestier (surface du sol) y sera également prélevé.

Les travaux effectués ne laisseront aucune trace de l'inventaire à moyen terme. Il est important de noter qu'aucune machinerie ne sera utilisée et qu'aucun arbre ne sera abattu ni endommagé.

APRÈS L'INVENTAIRE

Lorsque l'inventaire est terminé sur un lot privé, un rapport contenant l'ensemble des données recueillies dans le point d'observation écologique est envoyé au propriétaire.

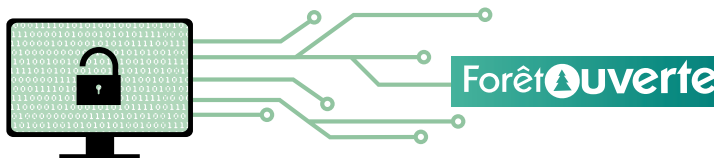
Les informations recueillies ne serviront en aucun cas à évaluer la valeur de votre boisé ni à évaluer l'exploitation forestière de votre boisé.

Vous n'avez aucune obligation de conserver les arbres faisant partie d'un point d'observation écologique. Cependant, nous souhaiterions que les arbres du point d'observation écologique ne soient pas coupés avant la fin de l'automne suivant l'inventaire.

FORÊT OUVERTE

L'ensemble des données de l'inventaire écoforestier peut être consulté gratuitement sur la carte interactive *Forêt ouverte*. Par exemple, vous pouvez y voir une cartographie détaillée des peuplements écoforestiers sur votre lot.

foretouverte.gouv.qc.ca



POUR NOUS JOINDRE

Direction des inventaires forestiers
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4^e Avenue Ouest, A 108
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 627-8669
Sans frais : 1 877 936-7387

Quebec.ca/inventaires-forestiers
inventaires.forestiers@mrnf.gouv.qc.ca